



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 4/09/2020

à Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9
s/c de Mmes les Inspectrices et Ms les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Deuxième journée de prérentrée

Madame la Directrice Académique,

Des collègues nous ont fait part de leur étonnement face à la demande de certains.es IEN en cette rentrée.

En effet, dans certaines notes de rentrée, il est parfois demandé d'effectuer une seconde journée de prérentrée.

«Seconde journée dite de « pré-rentrée » :

Deux demi-journées (ou un horaire équivalent) seront à prévoir, avant les vacances de la Toussaint. Les directeurs et directrices d'école me transmettront par courrier les modalités d'organisation de cette deuxième journée de pré-rentrée déterminées en conseil des maîtres - dates et horaires de ces réunions. »

Outre la difficulté sémantique à comprendre la notion de jour de prérentrée à effectuer après la rentrée, un grand nombre d'enseignant.es ont déjà réalisé leur seconde journée de prérentrée le vendredi 31 août, comme cela était possible précédemment.

De plus, il est évident que toutes et tous les collègues sont présent.es dans leurs écoles la semaine précédent la rentrée ; cette année étant de plus très particulière, avec un protocole à mettre en place et des organisations de classe à repenser.

Le SNUipp-FSU 81 demande donc que les collègues ayant déjà réalisé leur temps de prérentrée, n'aient pas à le réitérer.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier